

Le Croisilien

N° 5 Janvier 2010

La rencontre des citoyens et de leurs élus

EDITO

Dix années déjà depuis l'an 2000, alors que le XX^{ème} siècle semble être hier!

Avec ce monde qui évolue toujours plus vite, qui se complexifie, il est parfois difficile d'y voir clair, et le contexte actuel n'est pas forcément des plus rassurants.

La crise économique est passée par là, touchant l'ensemble des rouages de notre société. Des réformes qui s'en sont suivies, on ne sait encore exactement dans quelle mesure elles impacteront le potentiel d'action des communes.

Il est vrai que cette incertitude existe. Mais ce dont nous sommes sûrs en revanche, c'est de notre capacité à nous mobiliser, faire preuve d'inventivité et exploiter toutes nos possibilités.

C'est dans cet esprit que votre conseil municipal aborde cette nouvelle année, une année pleine de projets, notamment avec l'aménagement du carrefour de Longchamp qui va entrer dans sa phase réalisation, ce printemps.

L'avenir s'annonce plein de promesses, sachons en tirer le meilleur : nous tous pourrons alors être fiers, comme aujourd'hui, d'être les habitants d'un village épanoui et authentique.

Avec toute l'équipe municipale, je vous souhaite à toutes et tous, une bonne année 2010. Qu'elle soit source de réussite, d'épanouissement et de confiance en l'avenir.

Henri Chaumontet



L'entretien des chemins ruraux : une démarche volontaire



Le Groisilien est une publication de la commune de Groisy - **N°5 - Janvier 2010** - Directeur de publication : Henri Chaumontet, maire - Conception & réalisation : Fcom (06 17 08 18 13) avec le concours de la Commission Communication - Photos : Mairie de Groisy, Bruno Botalla, Fcom - Impression sur papier recyclé : Gutenberg/Meythet.



GROISY EN IMAGES... GROISY EN IMAGES...



20 août : Tournoi de boules lyonnaises de la groisilienne



12 septembre : forum des énergies nouvelles -Commission développement durable







24 octobre : soirée du foot



18 octobre: cross intercommunal



22 octobre : Sébastien Chatillon présente la vie des poilus aux élèves de l'école - Comité du souvenir



30 octobre 20h00 : Conférence «De la route au tunnel ferroviaire: le col du Simplon et la France» de Gérard BENZ de Genève - Société d'Histoire du Pays de Fillière



10 novembre : Projection du film « Capitaine Conan » - Comité du souvenir





11 novembre : Cérémonie commémorative au Monument aux Morts



17 novembre : Conférence sur l'eau - MJC et Régie des Eaux de la Fillière



22 novembre : Marché du Terroir - Association des Produits des Terroirs et Artisanaux



Cérémonie des vœux : « Gardons confiance en l'avenir »

Rendez-vous de la vie locale toujours très apprécié, la cérémonie des vœux a rassemblé vendredi 15 janvier, à l'espace d'animation, une nombreuse assistance.

Au nom du conseil municipal et du personnel communal, le Maire de Groisy, Henri Chaumontet, a adressé ses meilleurs vœux à l'ensemble des groisiliens, aux acteurs socio-économiques, aux responsables associatifs et aux gendarmes.

Jean-Claude Carle, sénateur et plusieurs élus du Pays de Fillière participaient à ce moment de convivialité.

Après un rapide cliché des réalisations et projets



communaux, Henri Chaumontet a insisté sur les défis de ce nouveau siècle et la confiance qu'il faut garder en l'avenir.

« Les crises et les grands changements sont souvent moteurs de mobilisation, solidarité et inventivité. Notre préoccupation première sera tout naturellement d'être attentifs à toutes celles et ceux qui sont confrontés aux difficultés, au chômage, à la précarité ou à la maladie. Groisy dispose de nombreux atouts pour réussir : soyons fiers d'habiter un village épanoui et authentique », a-t-il notamment déclaré.



En février, Jeux d'hiver du Pays de Fillière.

Les 19, 20 et 21 février, la station de Montpiton (Thorens - Glières) recevra les premiers jeux d'hiver du Pays de Fillière organisés par FILLA*.

Toutes les communes du Pays de Fillière seront représentées par des équipes, qui s'affronteront autour des différentes épreuves de descente, yooner, bi-board, luge, ski de fond, raquettes et autres surprises.

Féerie et nombreuses animations attendent supporters et visiteurs durant ces trois jours de fête : en soirée, descentes aux flambeaux les vendredi et samedi, concert et restauration au sein du « village des jeux d'hiver » spécialement créé pour l'occasion. Ces jeux sont ouverts à tous. Les équipes sont composées de 12 personnes minimum dont trois enfants de 8 à 12 ans et 4 femmes.

FILLIÈRE ANIMATIONS

*FILLA. Créée en 2008, Fillière Animations, est une jeune association qui organise des manifestations itinérantes à caractère sportif, culturel ou musical sur les communes du Pays de Fillière.

Renseignements : mairie de Groisy ou sur www.filla.fr



Un air de Noël d'autrefois

Les Noël d'autrefois ont laissé bien des émotions dans nos souvenirs d'enfance.

Veillées de Noël souvent enneigées où les familles se rassemblaient pour aller à la messe de minuit à pied ; veillées qui se terminaient, au retour, autour d'un bon vin chaud, d'une tisane, agrémentés de quelques chocolats ou friandises.

Le jeudi 24 décembre, le conseil municipal et les associations ont fait revivre l'événement dans toute sa simplicité et sa grandeur.

Dommage que le temps pluvieux ait considérablement perturbé cette initiative, notamment le défilé aux flambeaux emmené par le Père Noël en calèche. A la bibliothèque municipale, des contes ont été lus aux enfants sous forme de théâtre d'images : le KAMISHIBAI.

Ce mauvais temps n'a cependant pas empêché



les groisiliens de se retrouver près de l'église où régnait une belle effervescence.

Avant et après la messe ils ont pu passer un bon moment de convivialité et de chaleur autour de la soupe à l'oignon, des huîtres, crêpes et rissoles et d'un bon vin chaud servis par les bénévoles des associations. Le Noël d'antan avait retrouvé ses couleurs.

Le bénéfice de cette manifestation, soit 716,56 €€ a été reversé intégralement à l'association «Les Toiles Musicales », qui intervient entre autre à l'hôpital de Metz-Tessy auprès des enfants hospitalisés. Merci à toutes les associations et à toutes celles et ceux qui ont participé à cette animation.

Les Terrasses du Parmelan

Soucieuse de préserver le caractère rural de Groisy, la municipalité s'attache à poursuivre une politique de développement raisonné en matière d'urbanisme.

Elle doit cependant répondre aux besoins de la population en maintenant une offre de logements suffisante et respecter les directives du SCOT. En densifiant les zones déjà urbanisées, proches des commodités, il est possible à la fois de répondre à cette demande en préservant le territoire et en respectant les engagements pris en terme de développement, dans le cadre strict du Plan Local d'Urbanisme.

L'ensemble est composé de 5 immeubles

- 4 immeubles en accession privée, soit au total 56 logements
- 1 immeuble HLM composé de 8 logements, dont les contingents sont les suivants:

- Commune : 2 - Préfecture : 2 - CILSE : 2 - Conseil Géné

- Conseil Général : 1 - Halpades : 1 Les Terrasses du Parmelan, projet immobilier de 64 logements situé dans le secteur des «Longeraies», dont le terrain d'accueil est classé 1 AUv au plan local d'urbanisme, s'inscrit dans ce cadre.

Il est proche d'un ensemble de logements collectifs, déjà doté d'un centre commercial et de services à la population, et situé à proximité du carrefour Rue de Boisy (RD2)/Route du Chef-Lieu, récemment aménagé.

Un projet adapté aux exigences urbanistiques et environnementales

Afin d'adapter au mieux son intégration dans le paysage rural de la commune, de nombreuses discussions avec le promoteur ont eu lieu. Orientés plein sud,



les bâtiments satisfont aux objectifs d'économie d'énergie et de basse consommation.

Répondre aux besoins de la population

La mixité sociale a été respectée, puisque 8 logements sociaux réalisés par Halpades compléteront les 56 logements réservés à l'accession privée.

Cet ensemble de logements collectifs répond à un besoin adapté à la demande conjoncturelle. Il offre également une opportunité aux personnes âgées de la commune désireuses de rester au pays d'acquérir un logement en harmonie avec leur situation et facilite l'installation des jeunes familles, notamment en logement social.



Construction de vestiaires sportifs : vers une redéfinition des besoins

Dès son installation, la nouvelle équipe municipale s'est préoccupée de la situation des équipements sportifs de la commune.

Elle s'est notamment prononcée pour la refonte du projet engagé précédemment. Ainsi, une commission spécifique a lancé une nouvelle étude afin de répondre aux attentes des utilisateurs et aux normes de leur fédération. Elle en est actuellement au stade d'Avant Projet.

Dernièrement, d'autres besoins ont été exprimés par les responsables du club de foot concernant la construction d'un terrain synthétique plus adapté aux contraintes des entraînements et des matchs. Les responsables du club de tennis confrontés à une forte progression du nombre d'adhérents nous font valoir la nécessité d'un troisième court,

dédié plus spécifiquement aux activités loisirs.

Compte tenu de ces nouveaux éléments, le conseil municipal souhaite, avant de s'engager, qu'une réflexion intercommunale ait lieu au niveau du Pays de Fillière afin d'établir un diagnostic de nos besoins en équipements sportifs et d'optimiser nos dépenses respectives.

Naturellement, la mise en place d'une telle étude prendra un peu de temps, et l'avancement du projet de vestiaires pourrait s'en retrouver retardé.

Dans cette attente, toutes les dispositions seront prises pour donner à nos sportifs de bonnes conditions de pratique de leurs activités.

Le chemin des Teppes stabilisé et rénové

Situé en amont des contours du Plot, ce chemin dessert le hameau des Teppes.

Dès 2008, la municipalité a mené une réflexion sur le problème du glissement de terrain affectant la partie aval du chemin des Teppes.

A l'origine, une crue exceptionnelle avait emporté le chemin. Parmi les solutions envisagées, il avait été retenu de remblayer la totalité du ravin, soit 8000 m³. Malgré des travaux de busage du ruisseau (Nant de Rachafons) en amont de la zone de remblaiement et la mise en place de drainages, ce talus continuait à glisser dangereusement, imposant une importante pression vers le bas et une déformation du terrain naturel boisé, en aval.

Le bureau d'études missionné pour établir un diagnostic géotechnique avait relevé la situation critique de ce remblai déposé sur ce terrain en pente, composé de molasse et d'argile, et dont la présence d'eaux d'infiltration favorise son glissement. En priorité, il était important de s'affranchir du problème des eaux pluviales du bassin versant des Teppes et notamment des eaux souterraines.

Ainsi, certains fossés ont été reconstitués, d'autres renforcés avec des blocs d'enrochement en fond de lit et sur les deux berges afin d'assurer la dissipation de l'énergie de l'eau. Côté amont de la route, une tranchée drainante creusée jusqu'au niveau de la molasse permet de récupérer les eaux d'infiltration souterraines. Enfin la pente importante du profil en travers de la route permet de diriger les eaux de ruissellement vers le fossé ou les grilles mises en place à cet effet.

Une plateforme a aussi été aménagée au bout de ce chemin sans issue, pour faciliter les manœuvres de retournement des véhicules de services, notamment le déneigement.



Le chemin des Teppes avant les travaux de réfection.





Entretien des chemins ruraux : l'affaire de tous

La commune, avec le soutien d'une dizaine d'agriculteurs, s'est lancée dans un programme d'entretien des chemins ruraux.

Les chemins ruraux sont des voies :

- Appartenant à la commune
- Affectées à l'usage du public
- Non classées comme voies communales
- Faisant partie du domaine privé de la commune.

Leur entretien est facultatif, l'usage voudrait que celui-ci soit à la charge des utilisateurs ou des bénéficiaires.

Jadis, ces chemins avaient été conçus pour supporter des chars, des remorques, tractés par des bœufs ou des chevaux. Aujourd'hui ce sont d'énormes engins agricoles avec quatre roues motrices.

Ces chemins sont malmenés, martyrisés, parfois complètement défoncés et au fil du temps, des ornières se sont constituées, l'eau s'y est installée, la végétation déborde et les fossés se sont bouchés. Certains chemins ne résisteront pas longtemps, d'autres sont à l'agonie, et pour d'autres encore il est déjà trop tard.

La municipalité ne va pas les abandonner ! Bien au contraire, elle souhaite les requalifier, les assainir, les renforcer pour qu'ils retrouvent leur jeunesse d'antan, afin que chacun puisse en profiter, agriculteurs, promeneurs, vététistes et autres cavaliers, tous pourront les emprunter de nouveau en toute sérénité.

Afin de préserver la qualité et la pérennité de ces chemins, de garantir la tranquillité de chacun,



Au fil du temps, faute d'entretien, les chemins ruraux se détériorent considérablement.

dans le respect de l'environnement, il est souhaitable que la circulation y soit limitée. Soucieuse de ne pas mettre en place une réglementation stricte, la municipalité invite les conducteurs de 4x4, quads ou motos à respecter ces lieux en modérant leur allure voir en limitant leurs passages, tout en étant attentifs au coupe-eau en travers du chemin, mis en place pour la dérivation des eaux pluviales.

Une première opération a été organisée à Fontaine-Vive avec la complicité très appréciée d'une dizaine d'agriculteurs qui ont transporté du ballast réformé de la voie ferrée, merci à eux.

Ce programme d'entretien va se poursuivre sur l'ensemble de la commune, les interventions seront organisées en fonction de leur degré d'urgence.





Des nouvelles de l'Etang des Marquis



Lors de leur promenade sur les hauts de la commune, les promeneurs auront remarqué la physionomie particulière de l'étang des Marquis. L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) est chargée de la gestion du site, sur mission et en collaboration avec la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie.

Voici une année environ, l'ACCA a organisé une pêche des poissons de l'étang, avec la participation des élèves de la section aquacole du lycée de Poisy, encadrés pour l'occasion par des gardespêche. Après la vidange de l'étang, plus de 150 kilos de gardons et carpes ont été exportés vers l'étang de Machilly, ou à la pisciculture de la Puya. L'intérêt de cette pêche se retrouve dans la gestion durable de l'étang : en effet, la présence de poissons, sans doute introduits illégalement, a provoqué la disparition totale de la végétation immergée. Or, cette végétation est indispensable à la vie de l'étang. Par ailleurs, les chasseurs ont constaté un certain nombre de problèmes : eau trouble en permanence (ce qui n'était pas le cas à la mise en eau), absence de reproduction des canards, régression de la végétation rivulaire. Aussi, l'ACCA et la Fédération des Chasseurs ont-ils décidé de réagir pour apporter des solutions satisfaisantes.

La mise en « assec » : une action indispensable

De manière à relancer l'activité biologique de l'étang, la décision de maintenir « l'assec » durant l'année 2009 a été prise. Objectif : favoriser la dégradation naturelle de la vase par le retour d'une végétation herbacée, et profiter de l'accès pour remodeler et améliorer le profil de certaines berges, jugées trop abruptes et linéaires. Grâce à la participation d'un chasseur – agriculteur d'une commune voisine - un paillage a été réalisé au cours de l'été, avec du foin en balles rondes ame-

né spécialement pour cet usage. Cette mesure a un double intérêt : conserver une humidité au sol pour favoriser la germination des graines – ce qui n'était pas du luxe compte tenu de la sécheresse de l'été – et renforcer l'activité biologique du sol par la dégradation naturelle de cette matière organique.

Lorsque le sol aura retrouvé une couverture végétale suffisante, une mise en eau progressive sera réalisée pour redonner à l'étang des Marquis un visage plus accueillant pour la faune aquatique.

Une amélioration des profils...

En parallèle de ce premier travail, un projet d'intervention mécanique au sein de l'étang a été envisagé. Les rives méritent d'être améliorées, de manière à casser leur aspect linéaire qui n'est pas très naturel. En outre, le modelage de certains secteurs s'impose, de manière à permettre l'implantation d'une végétation émergée qui viendra coloniser les parties les moins profondes. L'intérêt de cette végétation réside dans le couvert protecteur et nourricier apporté aux oiseaux aquatiques, et notamment aux poussins qui consomment plus de 90% d'insectes durant leurs premières semaines de vie. Sans végétation, et avec des poissons de surcroît, il n'y avait pas assez d'insectes pour assurer la pitance des oisillons, qui disparaissent rapidement après leur naissance sans aucune explication logique.

... et des panneaux d'information

Chaque promeneur qui se rend sur le site peut visiter l'observatoire construit par l'ACCA pour accueillir les curieux. Il remarque aussi les affiches et le grand panneau qui présentent l'origine de l'étang et les différentes espèces de canards. Depuis plusieurs années, les chasseurs souhaitaient mettre en place une structure mieux adaptée et plus sympathique, mais le budget nécessité par la construction de l'étang et les nombreux problèmes à gérer avaient laissé cette idée en suspens.

Le projet de remodelage de l'étang fut l'occasion de la ressortir. Ainsi, plusieurs panneaux pédagogiques sont prévus, tandis qu'un panneau d'accueil sera implanté à l'entrée de l'observatoire.



Le projet d'ensemble est évalué à près de 15 000 euros. Compte tenu de l'intérêt général de l'étang des Marquis (classé en réserve de chasse), les objectifs et les travaux envisagés ont été présentés au maire, Henri Chaumontet, pour envisager l'appui éventuel de la collectivité.

Grâce au soutien du conseil municipal et de Christian Ribiollet en particulier, maire-adjoint en charge des questions environnementales et du développement durable, un dossier de demande de subventions a été accepté par la région Rhône-Alpes au travers du Contrat Global de Développement Usses et Bornes ; une demande complémentaire reste en attente de décision auprès du Conseil Général, au titre des Espaces Naturels Sensibles.

Dans le cas d'une réponse positive, il sera possible de lancer rapidement les travaux, pour une remise en eau de l'étang en courant d'année 2010.

La préservation des espaces naturels à forte valeur écologique

En 2005, la commune s'est rapprochée d'Asters, Conservatoire des espaces naturels de Haute Savoie, avec la signature d'une convention portant sur la période 2005-2009, afin de préserver trois zones naturelles d'intérêt patrimonial pour notre département.

Ces secteurs abritent des espèces d'intérêt européen comme, par exemple, le sabot de Vénus ou le crapaud sonneur à ventre jaune. Le conseil municipal vient de renouveler la convention pluriannuelle avec Asters pour 2010-2015, afin de valoriser la zone humide de l'étang et les friches à molinie sur argile de «sur les Danfires» et des «Crêts Blancs».

Des zones riches, mais fragiles

Pour la zone humide de l'étang, il a fallu commencer par un broyage et une coupe de restauration afin de limiter l'extension des saules. Chaque année, au début de l'automne, il est nécessaire de renouveler le broyage afin de favoriser la diversité des plantes qui se développent dans ce type de milieu humide. Sur les Danfires et aux Crêts blancs, un important débroussaillage a été réalisé en ayant soin de conserver les pins sylvestres et

La circulation des véhicules à moteur à des fins de loisirs, dans ces espaces peut être dommageable aux espèces présentes et amoindrir les effets des actions entreprises en matière de préservation de l'environnement. Une information des usagers sera donc mise en place. En cas de besoin, un arrêté municipal d'interdiction de la circulation sur ces secteurs est envisagé.



les genévriers, caractéristiques de ce type de milieu et de laisser des grands arbres sur le pourtour pour former un écran de protection. Ces zones conservent ainsi leur rôle de refuge pour la faune (gibier, mais aussi papillons, oiseaux, crapauds et lézards) et permettent à une flore spécifique de se développer (orchidées en particulier).

Le rôle d'Asters est de programmer et d'encadrer les travaux d'entretien, d'assurer un suivi scientifique des effets de gestion sur la végétation et la faune, d'informer les propriétaires et de dispenser des recommandations lors de coupes forestières à proximité des sites (lieu de stockage des déchets de coupe). En outre, Asters assure un partenariat avec le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole de Contamines-sur-Arve. Ainsi, les friches à molinie permettent à des jeunes stagiaires de travailler dans des conditions réelles et d'être sensibilisés aux notions d'écosystèmes et d'espèces à protéger.

Toutes ces interventions ne peuvent être réalisées qu'avec l'accord des propriétaires, qui ont confié la gestion de leurs parcelles à la commune par voie de convention.

Pour 2009, le coût de l'opération s'élève à 1732 €. Le Conseil Général devrait participer à hauteur de 60%. ■



Le point sur les travaux d'assainissement : un programme de construction jusqu'en 2015

Sur le territoire communal, l'assainissement collectif relève de la compétence du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy (SILA) via la Communauté de Communes du Pays de Fillière.

Les effluents collectés sont transportés à la station d'épuration des Poiriers, sur la commune de Poisy, pour y être traités. Actuellement sont raccordés au réseau : le village du Plot et les secteurs proches du réseau principal qui rejoint la gare et l'espace d'animation.

Des projets en cours et à venir

Le SILA a établi un programme de construction de réseaux jusqu'en 2015, avec notamment l'extension le long de la route du Chenay du collecteur principal qui doit à plus long terme raccorder la commune d'Evires.

Initialement, il s'agissait du seul programme prévu sur la commune par le SILA, pour un coût estimé des travaux de 518 012 euros TTC.

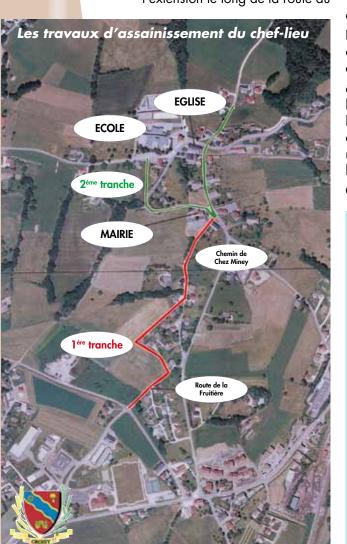
Mais, le projet d'extension du groupe scolaire a justifié la mise en œuvre de nouveaux tronçons de raccordement.

- La 1ère tranche, route des Usses (Carrefour de l'étang) à la mairie, se décompose en trois parties :
- o Route de la Fruitière, financée par une première PVR*.
- o Route de Chez Miney, financée par une deuxième PVR.
- o Tronçon intermédiaire qui relie les deux précédents, financé par le SILA dont une partie provient de la Participation de Raccordement à l'Egout (PRE) versée par les usagers raccordés.

Cette première tranche est en-

trée dans sa phase active. Les travaux ont commencé début décembre et sont réalisés par l'entreprise Grosjean.

- La 2^{ème} tranche qui permettra le raccordement du groupe scolaire au réseau est en cours d'étude, pour une réalisation programmée en 2011.
- Concernant la réalisation du collecteur du Chenay Les travaux, dont le début est prévu pour le printemps 2010, ont été adjugés à l'entreprise Lathuille pour un montant de : 341 277 euros TTC.
- * PVR: La Participation pour Voirie et Réseaux permet à tout conseil municipal de percevoir, des pétitionnaires de permis de construire, une contribution correspondant à tout ou partie du financement des travaux de voirie et/ou réseaux nécessaires concernant des voies nouvelles ou existantes.



Assainissement individuel

L'assainissement individuel relève de la compétence de la communauté de communes. Groisy compte sur son territoire de nombreuses installations d'assainissement individuel.

Conformément aux directives européennes, un contrôle des installations est en cours. Il devrait se terminer fin 2011. Il est réalisé par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif, relevant de la communauté de communes). Ce



Une réunion publique d'information sur l'assainissement individuel a eu lieu le 18 novembre 2009.

dernier est aidé par une société fermière, la SAUR.

Pour la mise en conformité des installations, le SPANC assure la maîtrise d'ouvrage.

Syndicat Mixte du Lac d'Annecy

Pour protéger leurs ressources en eau, 50 communes, soit plus de 200 000 habitants, ont confié la compétence d'assainissement au SILA : ce sont plus de 350 kilomètres de réseau, 81 stations de relevage et 7 usines de dépollution des eaux usées qui sont au service de la population.

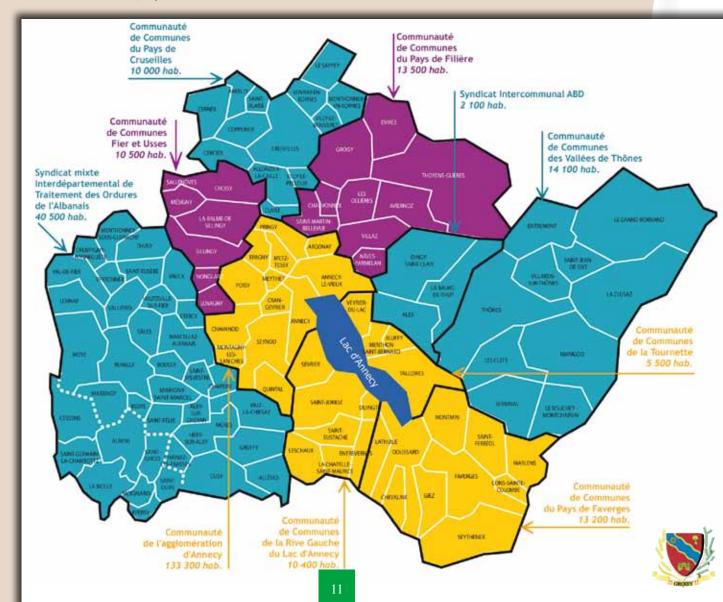
En 1957, le Syndicat intercommunal du lac d'Annecy (SILA) fut créé par neuf communes pour sauvegarder le lac d'Annecy menacé par la pollution. Le 1^{er} janvier 2001, le SILA devient le Syndicat mixte du lac d'Annecy (SMLA). Aujourd'hui, avec 114 communes composant son territoire, les compétences du SMLA sont :

- le traitement des ordures ménagères ;
- la collecte sélective des déchets ménagers y compris la collecte du verre ;
- la construction et gestion des déchetteries ;
- la collecte et le traitement des eaux usées pour :
 - six EPCI (établissement public de coopération intercommunale) représentant 50 communes;

- le traitement et l'élimination des boues d'épuration;
- l'équipement et protection du lac d'Annecy, de son bassin et de ses affluents;
- le contrôle de la qualité de l'air ;
- la participation aux études d'urbanisme intercommunales.

Le président du SILA est Pierre Bruyère, Maire de Poisy.

La CCPF est représentée par Christian Rophille, vice-président du SILA et Henri Chaumontet, membre du bureau.



Un conseiller municipal à l'heure Australienne...

Le départ, pour des motifs professionnels, d'Antoine Bordillon en Australie, a donné lieu à un jeu de chaises musicales au sein du conseil municipal.

- → Antoine Bordillon, démissionnaire de son poste de maire-adjoint, garde néanmoins son mandat de conseiller.
- → **Sylvie Roux**, conseillère municipale, a été élue maire-adjoint aux affaires sociales.
- → **Joëlle Duret** a été élue à la commission « vie sociale et petite enfance», ainsi qu'au



Sylvie Roux



Duret

Duret Louis



Madeleine Chevallier

Centre Communal d'Action Sociale.

- → Madeleine Chevallier a intégré la commission intercommunale «contrat jeunesse», sociale et relation avec l'ADMR.
- → Louis Duret a été nommé conseiller délégué pour l'entretien des bâtiments et des forêts communales.

Antoine

Antoine Bordillon : «Une opportunité professionnelle à saisir»

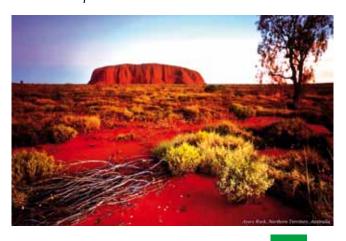
Antoine Bordillon revient sur les circonstances de son départ. Il s'est prêté au jeu des questions/réponses.

Après 18 mois passés en tant que maire-adjoint aux affaires sociales à la mairie de Groisy, qu'est-ce qui a motivé votre départ pour l'Australie?

J'ai eu l'opportunité professionnelle de partir à l'étranger pendant un an pour me perfectionner en anglais.

Cette décision a-t-elle été difficile à prendre?

En raison de mon engagement à la mairie, j'ai hésité longtemps avant de me décider finalement à partir. Vivre un an à l'étranger est une occasion unique pour un jeune de moins de 30 ans, et les accords passés entre différents pays à travers le monde facilitent les échanges. L'Australie en fait partie, et c'est le pays que j'ai choisi pour y passer les 10 prochains mois.





Ce départ n'était pas prévu lorsque je me suis présenté aux élections municipales de mars 2008 et c'est sans arrière pensée que je me suis investi dans les affaires de la commune.

Vous partez sans regret?

J'ai beaucoup appris au sein du conseil municipal et je garde un excellent souvenir du temps passé avec tous.

Je tiens à remercier Henri Chaumontet pour son ouverture d'esprit, qui a bien accueilli ma décision de démissionner de mon poste d'ajoint ainsi que du CCAS et m'a permis de rester membre du conseil municipal, le temps de cette parenthèse australienne.

Grâce à internet, je reste informé chaque jour des décisions prises pour Groisy.

Fort de cette formidable expérience à l'autre bout de la planète, je retrouverai avec grand plaisir le conseil municipal en octobre 2010.

Antipodement vôtre!



Rénovation du beffroi de l'église et remplacement d'une cloche

Le beffroi de l'église va être rénové et consolidé. Celui-ci abrite trois cloches. L'une d'elles, fendue, va être remplacée.

Le Beffroi en bois de l'église de Groisy est constitué de deux voies hautes qui soutiennent les cloches n° 1 et n° 2, de respectivement 1370 et 1210 mm de diamètre et de 1500 et 1050 kg. Un petit beffroi a été rajouté au-dessus de la grosse cloche pour positionner la cloche n° 3, de 800 mm de diamètre et de 320 kg. Il est contreventé latéralement et longitudinalement.

Cette charpente repose sur trois sommiers soutenus par deux profilés métalliques scellés dans la maçonnerie du clocher. Cet ensemble est en très mauvais état, certaines pièces de bois sont altérées en plusieurs endroits, et les assemblages sont disjoints.

Lors de la mise en volée des cloches, pendant le balancement, les efforts sur ces pièces sont multipliés par 3 (environ 9000 kg), on constate alors un jeu dans les assemblages du beffroi avec une déformation horizontale importante et un affaissement des profils métalliques. De nombreux assemblages des éléments bois des portiques présentent des déplacements alternatifs horizontaux importants; ils encaissent des chocs méca-

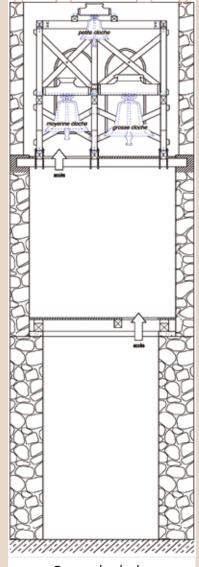
niques répétés pour lesquels ils ne sont pas prévus.

Le mouvement des cloches provoque aussi des efforts verticaux alternatifs, effet de balancement du beffroi. Cette grande souplesse du plancher, comme de l'ensemble de la structure est génératrice d'un risque de dégradation de l'ouvrage. Le cumul des phénomènes et des désordres évoqués ci-avant ne permet pas de garantir la pérennité de la structure du beffroi.

Pour éviter tous risques, la municipalité a donc décidé de rénover le beffroi et de procéder au remplacement de la cloche n°2 qui est fendue.

Les travaux seront organisés d'une part, depuis la place, à l'aide d'engins de levage et d'autre part, par l'intérieur de l'église depuis la tribune avec la mise en place d'échafaudages. Pendant les travaux, les cloches ne sonneront plus. Elles seront suspendues à des poutres en bois placées sur l'arase supérieure de la maçonnerie du clocher.

Pour permettre l'acheminement de la nouvelle cloche à l'intérieur du clocher, il sera néces-



Coupe du clocher

saire de découper une pierre dans une ouverture du clocher sur une profondeur de 7 cm pour assurer une largeur de passage suffisante. Les planchers intermédiaires seront démontés pour le passage des échafaudages, puis reconstruits. Leur accès sera rétabli avec une échelle à crinoline, pour atteindre le premier plancher, puis avec une échelle de meunier pour le niveau supérieur.

Les travaux devraient se dérouler sur deux mois, avec une date d'achèvement fixée pour Pâques.





Fabrication de cloches à Groisy : toute une histoire...

Outre leur caractère religieux, les cloches étaient un moyen de communication, un repère pour régir la vie sociale.

Au **XIV**° **siècle** en France on comptait 86 fondeurs de cloches, il n'en restait que 35 au début du XXe siècle. Aujourd'hui, quatre fondeurs exercent encore cet art : Paccard à Sevrier, Cornille-Harvard à Villedieu-les-Poêles, Bollée à Orléans et Granier à Hérépian dans l'Hérault.

Les cloches, de par leurs poids, leurs tintements, leurs lieux de fabrication et les inscriptions qu'elles portent, sont toutes différentes.

Cinq cloches en bronze furent coulées sur la place de l'Eglise de Groisy durant **l'année 1825**. Composées d'un volume d'étain, et de quatre volumes de cuivre très fin provenant d'Angleterre, elles ont été coulées par Louis Gauthier, maître fondeur de Conflans (Savoie).

Deux grosses cloches, destinées à l'église de Groisy, ont été coulées le 8 septembre 1825.

La première, de 28 quintaux 67 livres (1500 kg), eut pour marraine Dame Jacqueline D'Arestan, épouse de «spectable» (respectable) George Bessonis, juge du mandement de Thorens, maire de Groisy de 1808 à 1815 et pour parrain, François Besson, curé de Groisy de 1817 à 1855.

La seconde, de 19 quintaux 65 livres (1200 kg), eut pour marraine Péronne Duret, née Jacquet et pour parrain Joseph Duret, du hameau de la Croix, syndic de Groisy de 1824 à 1826 et de 1830 à 1855.

Actuellement, cette cloche est fêlée. Elle sera remplacée dans les mois à venir.

Le **5 octobre 1825**, trois autres cloches furent coulées sur la place de l'église de Groisy.

Deux sont destinées à l'église de Cuvat, l'autre à l'église des Ollières.

Ces cloches étaient plus petites car ces clochers étaient moins importants que celui de Groisy.

En **août 1832** une troisième cloche a rejoint les deux précédentes dans le clocher de Groisy. Elle a été coulée par le maître fondeur Vallier. Elle a pour parrain Joannes BOCQUET et pour marraine Sophia BOCQUET.

Le curé de l'époque était François BESSON et le syndic de la commune de Groisy, Joseph DURET.

Les cloches étaient offertes (payées), par des familles aisées de la commune qui devenaient de ce fait parrain et marraine.

En **1934** les cloches de Groisy ont été électrifiées par la fonderie Paccard, pour un montant de 16.915 francs.

Le document de **1825**, se termine ainsi:

«En fait de quoi ces 5 cloches ont fait l'objet d'un certificat délivré au Sieur Gauthier, fondeur, pour lui servir de valoir ce que de droit à Groisy le 4 juin 1826»

Soussigné:

George Bessonis, juge du mandement de Thorens.

Joseph Duret, syndic de Groisy.

François Besson, curé de Groisy

Les Ollières, syndic Jean-Claude Bévillard.

Curé Joseph Vachet

Cuvat, syndic *Lavorel*.

Curé, illisible sur le document





La coulée : un exercice long et minutieux

Dès le Moyen-Age, les fondeurs menaient une vie de nomade et coulaient leurs cloches sur place. En Savoie Louis Gauthier, Jean Baptiste Pitton et ensuite Antonin et Jean Paccard, ont fondu presque toutes nos cloches de **1796 à 1835**, sur place, près du clocher où elles devaient être suspendues. Aujourd'hui cette façon de faire est complètement délaissée.

Le maître fondeur apportait, le four, le foyer. Il creusait une fosse d'une profondeur de 4 à 5 mètres, avec un mur de chaque coté, dans le sens de la longueur.

Le four à réverbère était placé en tête de la fosse. Il avait deux compartiments : le plus près de la fosse pour recevoir le métal (four) et l'autre le combustible (foyer qui consommait beaucoup de bois), de cette façon la flamme seule pénètre dans le four.

C'est au fond de la fosse que se construisent les moules. Je ne puis tout vous détailler ce beau travail, je vous souhaite d'aller à la fonderie Paccard, pour assister à une coulée de cloches.

Heureux le maître fondeur lorsqu'il a terminé, il peut s'écrier grâce aux paroles du grand poète Schiller Friedrich.

Elle est belle à me rendre fou,

C'est un vrai bijou,

Le feston, le chiffre, l'arme,

Son moulé, que c'est un charme.

Anne-Marie Chappaz-Cheneval Société Histoire Pays de Fillière

Sources: Cloche du celte «cloc» qui donne le bas latin «clocca»; Convers Bernard; Romand Gérard; A.D.H.S. Annecy; Académie Salésienne; «La cloche, son histoire, sa fabrication,» par l'abbé Placide Brand. Editeur Abry, Annecy (1884).

Casimir Démolis : «Autrefois, le son des cloches rythmait la vie des gens.»

C'est avec un peu de nostalgie dans la voix que Casimir Démolis, une figure de Groisy, nous parle des cloches qui rythmaient autrefois la vie du village.

Outre leur aspect purement religieux, que représentent les sonneries ?

Autrefois, le son des cloches, comme le passage des trains, rythmait la vie des gens.

Celles-ci servaient aussi de baromètre, lorsqu'on entendait tel ou tel clocher, on pouvait prévoir le temps ; par exemple, le clocher de Villy-Le-Bouveret nous annonçait la pluie.

La vie était moins bruyante, et les gens restaient très attentifs au son des cloches.

C'est lorsque sonnait l'Angélus, que les gens quittaient le travail des champs.

Quels évènements marquaient-elles?

Les différentes sonneries de cloches marquaient les divers évènements de la vie. A Groisy, nous avons trois cloches : la grosse, la moyenne, la petite ; et chacune a sa fonction.

Les heures: c'est la grosse cloche qui fonctionne. L'Angélus: c'est la petite qui nous avertit en

L'Angèlus: c'est la petite qui nous avertit en sonnant à la volée de l'heure de la Prière de dévotion mariale en l'honneur de l'Annonciation et de l'Incarnation du Sauveur. Initialement, elle sonnait trois fois dans la journée, à des heures pouvant varier selon le travail et les régions.



Le Carillon : les trois cloches s'unissent pour célébrer la joie des baptêmes et des mariages.

Le Glas : pour les décès et les sépultures, la grosse et la moyenne cloches prennent part à notre douleur, en sonnant à la volée.

Les offices religieux : sont annoncés par la grosse cloche à la volée.

Le Tocsin : est sonné en cas de sinistre, la moyenne nous en fait part en sonnant à la volée, mais lentement.

On sent une pointe de regret dans votre voix.

On peut regretter que le son de nos cloches tende aujourd'hui à disparaître peu à peu de notre vie, parce que, semble-t-il, on ne sait plus apprécier la mélodie des clochers.

Casimir Démolis



Crèche «Les Groisy'Loups» : une nouvelle directrice et de nombreux projets

Le 20 octobre, la crèche des «Groisy'Loups» a accueilli une nouvelle directrice, Valérie Pépin, 35 ans, suite au départ de Marie-France Buret qui a dirigé la crèche depuis sa création, en 2004. Valérie Pépin est originaire de Fontenay le comte, en Vendée près d'Antigny, village jumelé avec Groisv.



Valérie Pépin, la nouvelle directrice de la crèche «Les Groisy'Loups».

Quelles ont été vos motivations pour venir à Groisy?

Eblouie par la beauté des montagnes et la qualité de vie de la région, tout m'incitait à accepter ce poste de directrice de la crèche les Groisy Loups.

Quel est votre parcours professionnel?

Infirmière puéricultrice de formation après un parcours hospitalier en maternité et service de pédiatrie, auprès des futures mamans, des bébés et des enfants malades, je me suis orientée vers le travail de crèche. J'ai occupé deux postes de directrice de crèche d'entreprise hospitalière dans le sud de la France et en Normandie. Forte de ces deux expériences dans le secteur privé, j'ai souhaité découvrir le secteur associatif que je n'avais jamais côtoyé auparavant.

Quel premier bilan dressez-vous après 3 mois d'activité?

Après un trimestre d'adaptation qui m'a permis d'apprendre à connaître les familles accueillies au sein de la crèche, l'équipe d'encadrement, les parents membres du conseil d'administration et la mairie, plusieurs projets ont émergé au sein de la structure dans le respect du projet pédagogique et social qui était déjà mis en place et impulsé par l'équipe et les familles. Je souhaite poursuivre ces différents axes basés sur le respect du rythme de



chaque enfant et de faire de la crèche un lieu de vie à part entière.

Quels axes de travail allez-vous privilégier?

En découvrant la vie à Groisy, je souhaite renforcer et développer les partenariats avec les diverses associations et ouvrir une crèche vers l'extérieur. Ainsi, un partenariat Mairie, bibliothèque et crèche a pu très rapidement voir le jour avec la mise à disposition de livres pour enfants de la crèche.

Martine et Elisabeth (institutrices retraitées) ont souhaité nous apporter leur soutien en racontant tous les quinze jours des contes aux enfants, avec comme support des marionnettes et des chansonnettes.

Bientôt, avec le retour des beaux jours, un échange intergénérationnel, entre les personnes âgées de la maison de retraite et les enfants de la section des grands verra le jour. J'ai eu l'occasion de rencontrer Nathalie Dunaigre, cadre infirmier de cette structure : plusieurs projets ont émergé et restent encore à construire. Le goûter de Noël a été l'occasion de réunir jeunes et moins jeunes à travers les chants de Noël.

L'association de couturières de l'AFR par l'intermédiaire de Maryse Révocat, a aussi proposé d'assurer tous les petits travaux de couture de la crèche. L'aide de ces «petites mains» nous est très précieuse.

De nombreuses personnes extérieures nous apportent régulièrement leur soutien en déposant des objets, du matériel de récupération qui sont utilisés dans le cadre des activités. Ces petits gestes permettent



aux enfants et à l'équipe de fabriquer, imaginer des objets et des décors. Merci à toutes ces personnes.

D'autres nouveaux projets, verront le jour en 2010, je l'espère, avec de nouvelles associations de Groisy et de nouveaux talents qui souhaiteraient apporter leur soutien à l'équipe d'encadrement de la crèche et partager des moments agréables pour favoriser l'épanouissement quotidien des enfants.

Toute l'équipe de la crèche se joint à moi pour vous souhaiter une année 2010 pleine de joie, de bonheur, de projets, d'épanouissement personnel et professionnel, à toutes et tous, enfants, parents, jeunes et moins jeunes.

Accueil : « Chaque demande fait l'objet d'une attention particulière »

Aujourd'hui, la crèche accueille 85 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, dont les familles résident sur Groisy, à des rythmes très différents.

J'accueille chaque famille qui souhaite s'inscrire soit sur rendez-vous, soit le mardi matin.

La capacité maximale d'accueil de la crèche étant atteinte nous ne pourrons, hélas pas satisfaire toutes les demandes ; chaque demande fait l'objet d'une attention particulière afin d'essayer de satisfaire un maximum de familles.

Ça bouge à l'Association Familles Rurales!

Cette année 2009 se termine sous le signe du changement avec un départ et une arrivée au sein du personnel de l'AFR.

Nicolas Tissot, directeur du centre de loisirs Familles rurales nous quitte. Après tous les bons moments passés auprès de vos enfants, il a choisi de servir l'ensemble du Pays de Fillière en prenant des fonctions à la CCPF pour la gestion du contrat enfance jeunesse dès le 1^{er} janvier prochain.

Dès cet été l'AFR s'est donc mise en quête d'un nouveau directeur. C'est ainsi que depuis octobre une nouvelle tête est apparue au centre de loisirs : Séverine Mocellin.

Séverine a forgé son expérience essentiellement sur Paris. Elle a débuté en tant qu'animatrice, pour ensuite assumer la gestion d'un pôle jeunesse d'une association d'éducation populaire et enfin diriger une association sportive et culturelle, regroupant

sportive et culturelle, regroupant

quelque 70 animateurs.

En 2009, cette annécienne d'origine, a choisi de quitter la vie parisienne et revenir sur sa terre natale. Sa grande expérience et sa motivation nous ont convaincus de lui confier vos enfants.

Son dynamisme et son entrain succéderont sans aucun doute à ceux de Nicolas auquel nous avons souhaité bonne route lors d'une rencontre festive en compagnie des parents le 16 décembre.



Bienvenue à Séverine dans notre structure !

Rappel:

les inscriptions pour les mercredis et les vacances se font auprès de Nadine Kubasik à la CCPF. L'adhésion à l'AFR est obligatoire pour toute inscription.



Club des Aînés « l'Harmonie »

Vous êtes retraité, vous aimez vous amuser en agréable compagnie, jouer, rire, vous promener, manger de bonnes choses, discuter avec des amis, etc... venez nous rejoindre au Club. Nous vous accueillerons avec plaisir et vous ne le regretterez pas.

Le Club l'Harmonie propose, tout au long de l'année, des activités pour tous, les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois. Ces « après-midis détente » ont lieu à la Salle d'Animation avec belote, tarot, scrabble, rummikub, bricolages, tricots, etc... De quoi faire plaisir à tous. Marche à pied et pétanque, quand le temps le permet. Apprentissage de la fabrication des paniers avec Bernard Chevallier. Promenade d'une journée, sorties au restaurant, tout pour une année bien remplie.

Et notre désormais traditionnel voyage de 4 jours qui, cette année 2009, nous a conduit en Alsace.

Nous avons visité à Mulhouse, le « Musée du Train ». Une collection magnifique sur 6000 m²

avec des machines datant des années 1800. Puis la route des vins à travers le vignoble alsacien nous a permis, en ce début septembre, d'admirer de magnifiques villages fleuris dont celui de Riquewihr. Plus tard, nous sommes restés impressionnés par la découverte d'un ouvrage de la ligne Maginot à Lembach. Le 3ème jour, nous sommes allés à Saint Louis-Arzwiller où le plan incliné construit sur le canal de la Marne au Rhin, nous a étonné par son fonctionnement. Après un petit tour au Mont Saint Odile, nous sommes partis pour Kirrwiller au Royal Palace, décor somptueux, ballets de danseurs et danseuses dignes des folies bergères etc ...

Bien sûr, ceci n'est qu'un court résumé, ponctué d'apéros sympas et de délicieux repas (choucroute, fois gras, baeckeofe, etc ...).

Rire, convivialité, un groupe heureux, que demander de plus ?

Nos activités à l'extérieur du club sont partiellement financées par les bénéfices de notre Thé Dansant qui aura lieu cette année, le 18 avril.

A Noël, nous offrons un repas à tous nos adhérents.

L'Assemblée Générale de L'Harmonie aura lieu le 27 janvier 2010.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le président du Club : Louis DURET tel 04 50 68 06 76







Groisy, une commune où il fait bon veillir

Un événement rare a marqué en ce début d'année la vie de l'EHPAD du Pays de Fillière. Le 6 janvier, deux centenaires, Alice Fiorina, de Groisy et Eugénie Babaz, de Thorens, ont été à l'honneur.

Le Maire, Henri Chaumontet, accompagné de Sylvie Roux, responsable du CCAS et de Muriel Servettaz, directrice, a tenu à marquer l'événement. Il s'est montré particulièrement fier de compter à Groisy une centenaire en la personne d'Alice Fiorina: « En un siècle, Alice, vous avez été un témoin important du passage à la modernité. Avec la sagesse de l'âge, vous philosophez sur la fuite du temps et démontrez qu'une vie équilibrée et active est le meilleur gage d'une longue espérance de vie. La commune toute entière, fière de compter une centenaire, vous adresse ses plus sincères compliments ainsi qu'à vos enfants, petits-enfants



Alice Fiorina, une centenaire bien entourée.

et arrière-petits-enfants. Nous y associons le personnel de l'EHPAD qui vous choie depuis de nombreuses années. »

Alice est née à La Balme de Sillingy, le 1er janvier 1910. Mariée en 1932 avec Henri Fiorina, la petite famille s'installe à Annecy. De cette union sont nés un fils, Roger, deux petites filles et quatre arrière-petits-enfants. Alice a eu une vie très active en travaillant successivement chez Laminor et à la chocolaterie d'Annecy, avant de venir s'installer à Groisy lors de sa retraite. Elle a eu la douleur de perdre son mari en 1982 et son fils en 1990. Son secret de longévité : le travail et beaucoup d'amour pour les siens.

Dans l'attente d'un pôle médical

Groisy dispose d'une offre variée de services sociaux et de santé (maison de retraite, médecins libéraux, pharmacie, dentistes, laboratoire d'analyses, infirmiers, orthophonistes, kinésithérapeutes, podologue...), fait rare dans une commune rurale.

Préserver une offre de santé de qualité et adaptée

La municipalité, en concertation avec les praticiens de la commune, réfléchit depuis plusieurs mois à l'émergence d'un pôle de santé regroupant les services à la population. Plusieurs projets ont été esquissés et restent liés à l'engagement d'un aménageur privé.

Les médecins du cabinet médical des « Longeraies » ayant l'opportunité de renforcer leur activité avec l'arrivée d'un nouvel associé, ont fait part à la mairie de leurs difficultés à trouver des locaux



adaptés à leur nouvelle situation.

Soucieuse de maintenir une offre de santé de qualité aux Groisiliens et dans l'attente de concrétisation du projet de pôle médical, la municipalité a accepté de leur louer des locaux à ce jour inoccupés, situés au rez-de-sol de la mairie.

Cet espace, en cours de réaménagement, et rendu accessible aux personnes à mobilité réduite, permettra l'accueil du nouveau médecin et l'embauche d'une assistante. Une convention d'occupation précaire sera consentie aux trois médecins pour une durée de deux ans, moyennant une redevance mensuelle. Au terme de cette situation provisoire, ces locaux accueilleront les services techniques actuellement à l'étage du bâtiment.



Mairie de Groisy

312, route du chef-lieu 74570 - GROISY

Tél. : 04 50 68 00 01 Fax : 04 50 68 48 38

Accueil:

Lundi: 8h30 à 12h – 14h à 17h Mardi et mercredi: 8h30 à 12h Jeudi: 8h30 à 12h – 14h à 17h Vendredi: 8h30 à 12h

Samedi : 8h30 à 11h30 Urbanisme : Fermé le samedi matin

mairie@groisy.org

A l'agenda...

Dimanche 24 janvier : Loto de l'association paroissiale - Salle paroissiale

Vendredi 5 février : A 18h, AG de «Marche en Fillière» - Espace d'Animation

Samedi 13 février : Soirée-repas du Handball Club de la Fillière – Espace d'Animation

Les 20 et 21 février : Exposition des Arts et Traditions – Espace d'Animation

Samedi 27 février : Concours de belote des vétérans du foot – Espace d'Animation

Les 14 et 21 mars : Elections régionales – groupe scolaire

Samedi 20 mars : A 20h, conférence de la Société d'Histoire sur le thème «La Maison de Savoie et l'Annexion» -Espace d'Animation

Mardi 23 mars : A 20h, AG crèche «Les Groisy'loups» - Espace d'Animation

Jeudi 25 mars : A 20h30, AG Association Familles Rurales – Espace d'Animation

Samedi 27 mars : Chasse aux œufs de l'association des parents d'élèves

Samedi 27 mars : A partir de 13h, concours de belote - Comité de jumelage - Salle paroissiale

Dimanche 28 mars : Repas des Aînés – Espace d'Animation

Dimanche 11 avril : Repas de l'ADMR – Espace d'Animation

Dimanche 18 avril : Thé dansant de l'Harmonie – Espace d'Animation

Samedi 24 avril : Le matin, bourse aux plantes – parking Espace d'Animation

Samedi 24 avril : A 20h30, concert Avenir Musical – Espace d'Animation

Mercredi 5 mai : De 16h00 à 19h00, don du sang – Espace d'Animation

Jeudi 13 mai : Parmel'Hand - Terrain de foot - Gymnase du Parmelan

Du jeudi 13 au dimanche 16 mai : Voyage à Antigny - Comité de Jumelage

Samedi 15 mai : Soirée-repas de l'ASP Villaz – Espace d'Animation



Dimanche 16 mai : Videgrenier de l'APE – parking du groupe scolaire





du 1er août 2009 au 30 novembre 2009

NAISSANCES

Anthony GOLLIET, 71 route de la Fillière, le 3 août à Metz-Tessy

Timéo BAILLEUL, 1149 route du Chef-Lieu, le 18 août à Metz-Tessy

Elie DELOCHE, 12 passage de chez Christin, le 20 août à Metz-Tessy

Samuel DESAIRE, 1546 route de la Nérulaz, le 21 août à Annecy

Minna KANTAS, 88 route du Parmelan, le 15 septembre à Metz-Tessy

Maëlle RIMBAULT, 643 route de Flagy, le 23 septembre à Metz-Tessy

Agathe BORLET, 171 chemin de chez Sénard, le 30 septembre à Metz-Tessy

Léo MOUTHON, 31 route de Longchamp, le 20 octobre à Metz-Tessy

Noa et Tom BOUILLET, 350 chemin de la Rose, le 22 octobre à Metz-Tessy

Hamza NEGRI, 64 allée de chez Marcanton, le 25 octobre à Metz-Tessy

Louane BOUILLE, 789 route de chez Diossaz, le 30 novembre à Metz-Tessy

MARIAGES

Le 28 août, Monique POLLET-THIOLLIER et Patrick DE ABREU AREIRA

Le 29 août, Nathalie CHAUMONTET et Sylvain FAIVRE-ROUSSEL

Le 5 septembre, Aline DURET et Vincent BECQUIÉ

Le 12 septembre, **Stéphanie DUCIMETIERE** et **Stéphane CLAVEAU**

Le 12 septembre, Carole CEZARD et Bertrand DUMAS

Le 3 octobre, **Delphine CAMIER** et **Frédéric GERMAIN**

Le 21 novembre, **Sylvie DÉROCHE** et **Daniel ZELLER**

DECES

Le 10 août à Groisy, **Raymond FALCONNET**, 78 ans
Le 24 septembre à Groisy, **Marcelle CADOUX**, née **PAGE**, 97 ans

Le 21 octobre à Groisy, Roselyne VADERS, née LAUTIER, 84 ans

Le 16 novembre à Groisy, **Yvonne DURET**, née **MOUTHON**, 89 ans

Le 19 novembre à Metz-Tessy, Michèle CHAPPAZ, née JAUDIN, 77 ans Le 19 novembre à Groisy, René CHAPPAZ,

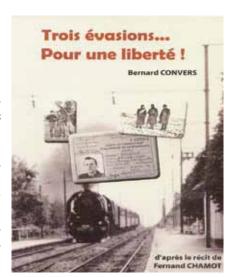
78 ans Le 23 novembre à Metz-Tessy, **Michel**

SAUTIER, 66 ans

Mémoire : « Trois évasions... pour une liberté »

Bernard Convers, auteur habitant Thorens-Glières, décrit dans son ouvrage « *Trois évasions pour une liberté* » la vie d'un groisilien, Fernand Chamot. Ce dernier est né en 1914 aux Ollières. Ce jeune homme volontaire, habitué aux durs labeurs de la vie rurale, allait avoir besoin de toute son énergie et sa détermination pour déjouer l'oppression.

En 1935 il s'engage au 27^{ème} bataillon de chasseurs alpins. Prisonnier en 1940 alors qu'il combattait pour la France, il tentera par trois fois de s'évader, souvent dans des conditions surprenantes



Sa volonté farouche de défendre la liberté, de retrouver son pays, sa famille, lui permettront de débuter et de réussir une longue épopée à travers l'Allemagne puis la France.

Pour commander cet ouvrage, vous pouvez contacter Bernard Convers tél. 06.86.04.69.64